

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ville de Saclas

Saclas, le 30 septembre 2025

Membres de la commission de contrôle des listes électorales

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes membre de la Commission de contrôle des listes électorales. Aussi, l'article L.19 du nouveau du code électoral dispose que « La commission de contrôle se réunit au moins une fois par an, et en tout état de cause, entre le vingt-quatrième et le vingt et unième jour avant chaque scrutin ».

Il n'a pas eu de scrutin en 2025. Toutefois afin de pouvoir répondre à cette obligation, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion, qui aura lieu

Mardi 14 octobre 2025 A 14 heures En Mairie - Salle du conseil municipal

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conseiller Municipal

Patrick LASNIER

ORDRE DU JOUR

Examen des demandes d'inscriptions et de radiations validées par le Maire Questions diverses

Tel.: 01.69.58.88.00 Fax: 01.60.80.99.46

Site internet : www.mairie-saclas.fr